

SAINT-HUBERT

Idélux se brûle les ailes à l'aérodrome

Le Conseil d'État exige d'Idélux qu'elle revoie sa copie à l'aérodrome de Saint-Hubert. Un conseil d'administration décidera le 7 juin : stop ou encore ?

● Interview :
Philippe CARROZZA

Nous expliquions dans nos colonnes de vendredi que, dans son arrêté daté du 17 avril dernier, le Conseil d'État avait dit illégal le permis d'urbanisme délivré par la Région wallonne à Idélux pour aménager un parc d'activités économiques et un espace d'accueil du public sur le site de l'aérodrome de Saint-Hubert.

Rappelons que la haute instance reproche à l'intercommunale d'avoir saucissonné son projet sans avoir fait procéder à une évaluation globale des incidences environnementales; d'avoir introduit un simple permis d'urbanisme en lieu et place d'un permis unique et d'avoir déposé une notice d'évaluation des incidences incomplète, ne permettant pas à la Région wallonne de statuer en connaissance de cause.

EdA Claudy Petit



Élie Deblire, président d'Idélux, lassé par l'aérodrome de Saint-Hubert ? On verra le 7 juin.

«Ce retard va nous priver de subsides non seulement régionaux, mais européens.» **ÉLIE DEBLIRE**

Stop ou encore ?

Un conseil d'administration avait lieu vendredi soir en présence d'Élie Deblire, le président de l'intercommunale.

Élie Deblire, le Conseil d'État reproche à Idélux d'avoir saucissonné son projet. Allez-vous introduire un permis unique ?

Je ne sais pas. C'est à notre conseil d'administration du 7 juin prochain de décider. Ce permis unique coûte 50 000 euros à cause des études d'incidences, enquête publique, etc. Et si on engage ces frais-là, qui peut nous assurer qu'il n'y aura pas un nouveau recours ?

Pour le savoir, il faut que vous rencontriez les opposants, non ?

Oui, c'est prévu que nous rencontrions une fois de plus les riverains et les opposants pour leur dire comment la situation est sérieuse et que faute d'entente, nous quitterons la gestion de l'aérodrome. On leur demandera s'ils ont un plan de rechange. Si c'est le cas, on regardera s'il est viable ou pas et on en discutera avec la Ville de Saint-Hubert. Nous ne prendrons pas de risques.

«Il faut songer aux familles qui sont derrière et s'interrogent»

Cela ne ressemble-t-il pas à du chantage : «On s'arrange ou on part» ? Cela pourrait être pris pour du chantage, mais ce n'est pas le cas. Loin de là. Il faut que nous y voyions clair. Ont-ils un plan ou pas ? S'ils ont une stratégie, il faudra encore voir si on aura le soutien de la Région wallonne et de la Sowaer.

Comment cela ?

Si on décide d'introduire un permis unique, par exemple, cela va

prendre au moins deux ans. C'est la Région qui paye. Sera-t-elle d'accord de le faire ? On va vers des élections. Et puis, ce retard va nous priver de subsides non seulement régionaux, mais européens. Il faut songer aussi aux familles qui sont derrière et qui s'interrogent sur leur avenir.

Cela signifie-t-il qu'il faudra revoir des investissements à la baisse ?

Oui. Des choses seront remises en question quant à leur coût comme par exemple les constructions en dur. Mais je répète : si on retire une option de notre plan, il n'est plus

viable économiquement. Tout est lié : activités sur l'aérodrome, tourisme, développement des entreprises, etc.

Et si Idélux se retire de l'aérodrome le 7 juin, est-ce l'arrêt de mort de cet aérodrome ?

Si nous décidions de nous retirer, la balle serait dans le camp des opposants. Que feraient-ils. Mais c'est clair que la volonté de la Région est de se désengager des aérodromes. Elle répète que ce n'est pas son métier et que par contre nous, intercommunale, sommes bien placés pour gérer ce dossier puisque nous connaissons notre terrain.

On a évoqué la voltige qui coïncitait à un moment donné.

Nous avons déjà fait des efforts en revoyant les heures de prestation des voltigeurs et il y a moyen d'en faire encore, comme par exemple trouver d'autres endroits pour la pratiquer. Mais j'avoue qu'il y a pour l'instant d'autres priorités dans ce dossier de l'aérodrome.

Comment réagissent les gens après l'annonce de l'arrêt du Conseil d'État ?

On reçoit des messages de sympathie. Nous avons de plus en plus de réactions de manifestations positives. Des gens qui ne comprennent pas l'attitude des opposants.

Et la Commune de Saint-Hubert ?

La Commune est plutôt du côté d'Idélux. ■

Technifutur risque de quitter Saint-Hubert

Dans les cartons d'Idélux, il était question de faire venir le centre de formation Technifutur sur l'aérodrome de Saint-Hubert. La Région a libéré les crédits nécessaires à concurrence de 2 000 000 €. Il est prévu que Technifutur forme aux métiers de l'aéronautique, mais aussi à d'autres métiers en pénurie mis en évidence par le Forem en province de Luxembourg : soudeurs, électriciens, agents de maintenance industrielle, informaticiens, etc. À terme, ce seront 6 administratifs, 4 formateurs qui doivent

accueillir 62 personnes pour un total de 55 000 heures de formation après 3 ans. Un centre qui accueillerait plus de 11 000 stagiaires de façon annuelle. Qu'advient-il de ce centre vu que le projet d'Idélux est recalé ? Réponse d'Élie Deblire : «Il est question que, vu le retard, que l'installation va prendre, Technifutur pourrait s'installer dans la province, ailleurs que sur l'aérodrome. On cite par exemple Libramont où il serait près du Forem. Si c'est le cas, c'est une vraie valeur ajoutée qui quitterait l'aérodrome.» ■

Ph.C.